



## ***MAIRIE DE CHAMPCUEIL***

# **CONSEIL MUNICIPAL**

*Vu l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, la séance se tiendra à huis clos dans le respect des règles de distanciation sociale. Le port du masque sera obligatoire durant toute la séance.*

**Le Conseil Municipal se réunira au Foyer rural à huis clos le :**

**Jeudi 8 avril 2021  
à 20h00**

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 mars 2021
2. Présentation des décisions du Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT.
3. Bons d'achat des agents municipaux dans les commerces de la commune de champcueil.
4. Bilan annuel 2020 des cessions et acquisitions immobilières.
5. Vote des taux des taxes directes locales.
6. Compte de gestion de l'exercice 2020.
7. Compte administratif de l'exercice 2020.
8. Affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2020.
9. Budget primitif pour l'exercice 2021
10. Subventions 2021 aux associations de Champcueil et aux établissements publics communaux.

Questions diverses à déposer 48 heures à l'avance.

Le Maire  
**Sandrine JACQUET**

A blue circular official stamp of the Mairie de Champcueil, Essonne. The stamp features a central figure holding a scale and a sword, surrounded by the text 'MAIRIE DE CHAMPCUEIL' and 'ESSONNE'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.